



SESSION DU 28 SEPTEMBRE 2018

INTERVENTION DE JEAN-GERARD PAUMIER
PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs,

En ouvrant cette séance, mes 1ers mots vont vers mon binôme Mounia HADDAD, épouse MENAA, qui revient siéger dans notre assemblée après une dure épreuve familiale qui l'en a éloignée.

Chère Mounia, je t'ai protégée au maximum tout au long de ces mois de souffrance, et en accord avec toi, je l'ai fait dans la discrétion pour d'évidentes raisons de sécurité.

Tu as reçu des témoignages de réconfort et d'amitié venant de tous les bancs de notre Assemblée.

Ton combat est d'abord celui de ton choix pour le droit au bonheur, qui est une liberté fondamentale pour tout être humain. Mais au-delà de ta personne, ton combat marque aussi un moment de la conscience universelle **pour les droits de toutes les femmes.**

Chère Mounia je crois que ces mots de Jean Lurçat font écho à ce que tu viens de vivre :

« Pour qui tente de vivre droit,
La vie est chose sucrée et salée,
Douce et amère,
Convulsive et sereine ».

Nous te souhaitons tous maintenant, avec ton mari, de mener une vie douce et sereine.

Et pour te marquer notre affection dans cette épreuve et désormais ton étape de reconstruction, je vous demande mes chers collègues d'applaudir Mounia.

Cette session sera marquée tout à l'heure par la venue du Président de la Région, Monsieur François BONNEAU, qui poursuit en Indre-et-Loire le tour des départements. C'est une 1^{ère} dont je me félicite car après quelques mots d'accueil de ma part et la présentation de l'avenant à la convention Région-Département, il interviendra et répondra ensuite à vos questions. Pour ma part, je lui ai indiqué comme probable qu'il serait questionné notamment sur l'aéroport, les lignes ferroviaires, les transports scolaires, peut-être le numérique.

Depuis le vote des 4 grands plans d'investissement 2018-2022 en juillet dernier :

- Un plan pour les collèges,
- Un pour l'autonomie
- Un pour les espaces naturels sensibles,
- Un en matière de performance énergétique

qui se mettent en œuvre,

De grands dossiers avancent :

- Le déploiement du numérique dans le Département se poursuit.
 - Des travaux dans la traversée de Truyes et Cormery sont en cours.
 - Des travaux de sécurisation à Bridoré et une étude avec COFIROUTE entre la 943 et l'A 85 seront lancés avant la fin de l'année.
-
- La Délégation de Service Public pour la colonie de Longeville-sur-Mer sera attribuée avant la fin 2018.

L'année **2019** sera une **année de transition** pour garantir la continuité de l'offre de service de notre collectivité et **permettre à 230 enfants de partir** : en **stoppant l'exploitation du centre de Mayet** et dans l'attente de la réalisation de tous les travaux sur Longeville. A ce titre, le **prestataire** travaille sur **deux pistes** : 80 places sur un site à **Quiberon** ou 80 places sur un autre site à **Biscarosse**.

Ainsi, comme les années précédentes, 230 enfants d'Indre-et-Loire pourront profiter d'un séjour, tous à compter de 2019 sur la côte Atlantique dans des modalités d'accueil et de prestations identiques. Ces **éléments** doivent être **confirmés courant octobre**.

- Les appels à projets enfance sont en cours d'examen

Pour mémoire, **4 appels à projets** permettant d'apporter une **réponse en adéquation avec les besoins de l'enfant**, à partir d'une meilleure diversification des dispositifs notamment **en renforçant** les mesures **d'accompagnement « hors les murs »** ;

Dans la foulée de l'adoption du Schéma en session du 2 février 2018, les cahiers des charges des appels à projets ont été votés par l'Assemblée départementale du 20 avril 2018 ; Les candidats ont eu jusqu'au 4 septembre 2018 pour déposer leur(s) offre(s), après une publication. **9 partenaires** ont fait acte de candidature sur tout ou partie des 4 appels à projets, parmi lesquels **figurent 2 nouveaux opérateurs** ;

- **L'attribution** des appels à projet fera l'objet d'une **approbation par l'Assemblée départementale de décembre** prochain, considérant que les **Commissions de sélection ad hoc** se réuniront à compter du **28 septembre après-midi jusqu'au 6 novembre** prochain pour le classement des candidatures.

En ce qui concerne les MNA, l'augmentation se poursuit,

2015 : 209

2016 : 269

2017 : 553

2018 : au 25 septembre 1070 (en 1 mois + 24 % d'arrivée) et on sera à 1500 en fin d'année.

- ➔ *Les 5 renforts en personnel annoncés à la Conférence de Presse du 31 août* sont tous **opérationnels** depuis le **24 septembre**.
Les jeunes mis à l'abri depuis 3 semaines **sont contactés** pour **avancer** leur **date d'évaluation**.

➔ Le dispositif conjoint Etat/CD de mise à l'abri sur le site de Chambray-lès-Tours :

La concertation avec les services de l'Etat permettra au Conseil départemental de **disposer de 24 places de mise à l'abri à compter de début novembre**, à raison de 4 studios de 6 places, accessibles via les transports en commun, sécurisés avec un service de gardiennage ; Une consultation est actuellement en cours pour désigner un opérateur ;

➔ L'Accueil Solidaire :

Actuellement, sur les 10 dossiers retirés par des familles, 2 sont abandonnés, 5 en attente de retour et 3 complets pour lesquels une rencontre avec la famille doit avoir lieu ainsi qu'une visite à domicile.

- Le Département prend la main pour la rénovation de la Boisnière, pour les personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie.

En effet, la pleine propriété du site par le Conseil départemental doit le conduire aujourd'hui à reprendre la main sur la maîtrise d'ouvrage du projet immobilier, pour rattraper le retard, avec pour objectifs:

- D'une part, répondre aux besoins des établissements et services existant sur le site, y compris pour le public des jeunes en aménagement Creton afin de rendre concrètement possible la « Société inclusive », pour les personnes atteintes de handicap ; priorité rappelée par la Secrétaire d'Etat Sophie CLUZEL lors de sa venue en Indre-et-Loire le 10 septembre dernier sur le site de la Boisnière,
- D'autre part envisager, si nécessaire dans le cadre d'un appel à projet, de nouvelles places en faveur des personnes handicapées vieillissantes.

- Le plan pauvreté : l'Indre-et-Loire est Département pilote.

L'Indre-et-Loire a été retenu par l'Etat parmi les 6 Départements pour une expérimentation de la lutte contre la pauvreté. La qualité de nos politiques sociales, qui sont au cœur de nos compétences, motive ce choix, destiné à venir en aide des plus fragiles.

2 nouveautés pour nos monuments et le tourisme :

- Une innovation pour la visite du château de Loches sera inaugurée avant Noël et la même pour le château de Chinon sera mise en service pour Pâques prochain.
- La nouvelle illumination du château de Chinon sera inaugurée en décembre.

Je conclurai par les Libertés locales

J'ai signé « l'appel de Marseille », déclaration du rassemblement fondateur des élus locaux pour les « Territoires unis », mais j'ai aussi tenu à faire des propositions au Gouvernement et au Président du Sénat pour de nouvelles relations entre l'Etat et les Collectivités Locales.

Le Département souhaite avoir avec l'Etat une relation de partenaire exigeant comme il l'est financièrement pour les Mineurs Etrangers Non Accompagnés (1070 accueillis en Indre-et-Loire au 25/09/2018 contre 553 en 2017 et 209 en 2015) et de partenaire concret dans les propositions à faire pour le redressement de notre pays.